

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

M3-2013

1. DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Mairie de Cervione
Correspondant : Monsieur le Maire de Cervione
Rue Philippe PESCETTI 20221 CERVIONE
☎: 04.95.38.10.28.
☎: 04.95.38.18.06.
E-Mail : commune.cervione@wanadoo.fr
Site de la collectivité: www.cervione.com
Profil acheteur: <https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur: MAIRIE DE CERVIONE

2. PRINCIPALE(S) ACTIVITE(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Services généraux des administrations publiques.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

3. PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

Monsieur le Maire

4. TYPE DE PROCEDURE

Marché passé selon une procédure adaptée, en application de l'article 28 du C.M.P

5. OBJET DU MARCHÉ ET CARACTERISTIQUES

Le marché concerne la souscription et la gestion de contrats d'assurances couvrant les risques spécifiés ci-après, par la voie d'une procédure de mise en concurrence adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Lot n° 1 - DOMMAGES AUX BIENS

Lot n° 2 - RESPONSABILITE CIVILE

Lot n° 3 - PARC AUTOMOBILE

Chacun de ces lots pouvant être attribués ensemble ou séparément.

6. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La présente consultation a pour objet : Marchés d'assurance

Options : non

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lot : oui

Durée du marché : du 01.01.2014 au 31.12.2017

7. MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT

Mode de paiement : mandat administratif

Prix ferme

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire : euro

8. CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Critères de sélection des candidatures : L'attribution du marché aura pour fondement les critères suivants, classés par ordre de priorité décroissant :

- respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières (coefficient 0,6),
- conditions financières (coefficient 0,4).

Il est entendu que la collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation des offres formulées avec le ou les candidats de son choix lorsque ceci apparaît opportun pour la collectivité.

9. JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

La lettre de candidature modèle DC1; la déclaration du candidat ou du membre du groupement modèle DC2.

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (ART 46 du CMP). Il est recommandé aux entreprises de fournir au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations fiscales et sociales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimés NOTI2)

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ; Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat ; Références de prestations analogues sur les trois dernières années.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières (coefficient 0,6),
- conditions financières (coefficient 0,4).

11. DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

12. RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:

- Les dossiers peuvent être retirés ou demandés (lettre ou télécopie) à l'adresse indiquée à la rubrique n° 1.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

13. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres peuvent être transmises par courrier ou par voie dématérialisée.
L'offre dématérialisée doit parvenir à destination avant la date et l'heure limite de remise des plis.
Pour les modalités de dépôt des documents, se référer au règlement de la consultation.

14. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le mardi 12 novembre 2013 à 12h

15. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le lundi 14 octobre 2013

16. ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF PEUVENT ETRE OBTENUS

Mairie de Cervione
Division Administration Générale
Rue Philippe PESCETTI 20221 CERVIONE
☎ : 04.95.38.10.28.
☎ : 04.95.38.18.06.
E-Mail : commune.cervione@wanadoo.fr

17. ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE PEUVENT ETRE OBTENUS

A l'adresse indiquée à la rubrique n° 1

18. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA, villa Montepiano, 20407 BASTIA CEDEX 1

Le Maire,
Marc Antoine NICOLAI.